

NOVEMBRE DÉCEMBRE 2022 - N° 393



Ville de
Maule

www.maule.fr

Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



DOSSIER ENVIRONNEMENT

Sobriété énergétique - Pages 22-25

AGENDA

NOVEMBRE

- Du vendredi 11 au samedi 19** **"La Croisière abuse" - Les 3 Coups**
Salle des fêtes - page 33
- Samedi 19** **Marché spécial "Fête du Beaujolais"**
Place du Général de Gaulle - page 38
- Samedi 19** **"Toc toc" - Les Mascarilles**
Place des fêtes d'Épône - page 32
- Samedi 26** **Soirée cinéma écossais - Comité de Jumelage**
Salle des 2 Scènes - page 32
- Dimanche 27** **Salon du livre**
Salle des fêtes - page 29
- Dimanche 27** **Rassemblement des Rétro Mauloises**
Parking de la salle des fêtes

DÉCEMBRE

- Jeudi 1^{er}** **Illuminations du sapin de Noël par les enfants du périscolaire**
Place du Général de Gaulle - page 16
- Samedi 3 et dimanche 4** **Marché de la Saint-Nicolas**
Place de la mairie - page 12-13
- Samedi 3** **Concert de Noël - École de musique**
Église Saint-Nicolas de Maule - page 32
- Mercredi 14** **Biblioanimation**
Salle d'exposition de l'Espace Culturel Marcel Tréboit - page 16
- Lundi 19** **Don du sang**
Salle des fêtes - page 39
- Dimanche 25** **Rassemblement des Rétro Mauloises**
Parking de la salle des fêtes

Sommaire

Vie municipale	4
Actualités jeunesse	14
Vie économique	17
Santé	21
Dossier environnement	22
Sport	26
Vie citoyenne	28
Culture	29
Vie associative	32
CC Gally Mauldre	34
Informations pratiques	39

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Anne-Lise LEBRUN et Solenne NOSTRADAMUS, commission de la communication sous la vice-présidence de Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

Impression :
IJT - 78920 ECQUEVILLY



Distributeur :
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :
Marcel MOUQUET

Photos :
Florent MANCUSO - Laurent CHARTIER - Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Véronique CHARRETIER - Jean TIPHAINE - Service communication Mairie de MAULE - Pixabay - www.freepik.fr

Tirage :
3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.



Partenaires : Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. À la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

Dans un contexte de crise que nous connaissons tous, Maule continue à avancer grâce notamment à des partenariats de proximité. Le principal projet du programme de ce mandat, la réalisation de notre Maison Médicale a pu se concrétiser avec l'aide de notre plus proche partenaire, le Département. Cette initiative a pour objectif de lutter contre la désertification médicale qui nous touche et qui touche maintenant toutes les Yvelines et presque toute la France.

Nos plus chaleureux remerciements vont au Département qui a financé 100% des travaux de ce bâtiment que nous avons conçu nous même grâce à la confiance du Département, confiance qui se renouvelle en nous donnant sa gestion. Ce partenariat de proximité permet à Maule de jouer pleinement son rôle de pôle de bassin de santé, tout en préparant l'avenir.

Nous nous devons d'être attractifs pour attirer de jeunes médecins et professionnels de santé en leur apportant un outil de travail accueillant, efficace et peu coûteux. Ce cadre d'activité accueillant et fonctionnel permet le travail en équipe et notre but commun est de pérenniser leur activité à Maule dans les meilleures conditions possibles et aussi de palier au départ à la retraite de certains de nos médecins.

J'ai grandement confiance dans la réussite de cette mission que nous nous sommes fixée. Preuve en est : l'arrivée du docteur Valérie BIVAS, notre 4^{ème} médecin généraliste qui pourra prendre une toute nouvelle clientèle après une solide expérience de médecin urgentiste, et l'arrivée prochaine de trois médecins spécialistes et de deux Infirmières en Pratique Avancée (IPA). Ces cinq hospitaliers de Poissy-Saint Germain et Mantes se partageront un cabinet à tour de rôle.

Éric-Emmanuel Schmitt, que j'aime citer, a dit : "Être optimiste est un combat". Merci et bravo à tous ceux se sont battus à mes côtés pour que cette Maison protège notre santé à venir : équipe médicale et paramédicale, personnel communal et équipe municipale, équipe départementale et équipe d'architectes et d'entreprises. Nous avons fait tous ensemble du bon boulot !

Autre sujet communal : l'effort de tendre vers une vraie sobriété énergétique grâce, d'une part, aux subventions que nous cherchons à décrocher actuellement auprès de la Région et de l'État, nous permettant d'investir pour réduire les dépenses énergétiques de nos équipements tout en améliorant le confort des utilisateurs. D'autre part et dans le même sens, vous avez pu constater la réduction de l'éclairage nocturne dans certains de nos quartiers, elle s'étendra encore d'ici la fin de l'année. Nous avons déjà divisé par deux la consommation de l'éclairage public.

Par contre, mon équipe et moi-même avons fait le choix de maintenir les décorations lumineuses de Noël car elles sont à 90% en LED et consomment infiniment peu.

Cela dit, nous en réduirons tout de même le temps d'exposition en les arrêtant dès le 13 janvier.

De même, dans la période quelque peu anxiogène que vit le monde entre "bruits de canon", envolée hérétique des prix de l'énergie et dérèglement climatique menaçant, il est important, si ce n'est vital, de poursuivre plus que jamais nos fêtes et réjouissances familiales, conviviales et fraternelles pour Noël et la fin d'année. C'est pourquoi nous avons aussi décidé de maintenir l'ensemble de nos festivités hivernales afin de réchauffer le cœur de tous.

Noël n'est pas seulement une fête religieuse, Noël est un symbole universel de paix, de famille, de partage, d'amour et de joie. Puisse cela être notre devise pour ce Noël 2022, c'est ce que je souhaite de tout cœur à chacune et à chacun de vous, chers Maulois.

Bien fraternellement.



Laurent Richard

Maire de Maule

*Vice-président du Conseil Départemental
des Yvelines délégué à la Santé*

Président du Syndicat d'Énergie des Yvelines

VIE MUNICIPALE

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

HOTEL DE VILLE

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales décisions prises lors du conseil municipal du 19 septembre 2022.

19
sept

Élection d'un adjoint au Maire

Comme prévu de longue date, Alain SENNEUR, 7^{ème} adjoint au Maire délégué aux affaires scolaires, a présenté sa démission de sa fonction d'Adjoint au Maire au Préfet des Yvelines, le 2 août 2022,

pour raisons personnelles liées à sa volonté de réduire son activité.

Conformément à la réglementation applicable, il convient d'élire un nouvel adjoint pour le remplacer. Le conseil municipal a élu Sylvain LANGLOIS. Alain SENNEUR demeure par ailleurs conseiller municipal et membre des commissions et des comités dans lesquels il a été élu.

Autorisation de signature de deux contrats de subventions

La ville de Maule s'est rapprochée du Conseil départemental des Yvelines et du Conseil Régional d'Ile-de-France afin de solliciter des subventions pour réaliser les grands projets d'investissement structurant pour la commune. Les opérations retenues aux contrats sont :

- La construction d'un accueil périscolaire en structure modulaire en remplacement d'un bâtiment préfabriqué des années 70. Il améliorera grandement le confort des élèves et de leurs encadrants mais aussi les performances énergétiques du bâtiment.
- La création d'une maison du développement durable dans les locaux de l'ancienne trésorerie publique de Maule, afin d'organiser des opérations de sensibilisation et d'aller plus loin dans nos actions environnementales.
- La création et l'aménagement d'un parking et d'un pont au-dessus de la Mauldre au niveau de l'ancienne propriété de madame Fontaine afin d'augmenter l'offre de stationnement de notre centre-ville.

- L'aménagement du parc Fourmont : nous poursuivons le développement de nos structures sportives et nous créons un parking pour La Poste et pour la maison du développement durable.

- L'extension du cimetière et du columbarium.

Le montant total des deux subventions est de 2M€ pour un montant global de 4 140 000€ HT.

Ces subventions viennent s'ajouter à celles déjà obtenues auprès de l'État, d'un montant de 504 000€. Le total sera donc de 2 504 00€.

Le complément du montant HT, ainsi que la TVA au taux de 20% à la charge de la commune, seront financés sur les fonds propres de la commune, le FCTVA et par emprunt auprès de la Banque des Territoires.

Recrutement d'un contrat d'apprentissage en CAP accompagnant éducatif petite enfance pour l'année scolaire 2022-2023

Le conseil a autorisé le recrutement d'un apprenti en CAP petite enfance pour les écoles communales. À noter que Maule recrutait chaque année deux apprentis depuis plusieurs années, mais, cette année, les frais de scolarité facturés à la commune ont été multipliés par quatre par leurs écoles. En effet, celles-ci bénéficiaient d'aides de l'État qui ne sont plus reconduites, ce qui les amène à refacturer un coût beaucoup plus élevé qu'auparavant. Cette situation nous conduit à ne recruter qu'une seule apprentie.

Comme elle le fait depuis de nombreuses années, la commune de Maule a renouvelé un contrat d'apprentissage dans le domaine scolaire, au profit d'une jeune mauloise et pour une durée de deux ans.



Retrouvez toutes les délibérations adoptées dans le compte-rendu des conseils municipaux sur le site www.maule.fr, rubrique "La vie municipale".

Un nouvel aménagement temporaire à la gare SNCF

Comme prévu avec SNCF Réseau, le nouvel aménagement temporaire de stationnement à la gare de Maule a été mis en place et est déjà utilisé par les usagers.

Dialoguer pour trouver un compromis

La SNCF souhaitait reprendre l'intégralité de son terrain près de la gare pour les besoins de ses travaux. Suite à une réunion le 28 septembre avec SNCF Réseau, nous avons pu aboutir à un compromis positif !

La SNCF a prévu de :

- Créer des places de stationnement dans les emprises SNCF avant le début des travaux principaux prévus pour la semaine du 17 octobre 2022.
- Garder le portail du PC travaux ouvert afin que les usagers puissent se stationner de manière temporaire.
- Réaliser les travaux suivants : débroussaillage, remise en état de la plateforme, marquage au sol et pancarte à destination des usagers.

Ce compromis est le fruit d'un dialogue constructif entre l'équipe municipale et SNCF Réseau afin de concilier les travaux de réfection des voies et la possibilité de se garer.

Après le renouvellement des rames et la réfection des voies de notre ligne, il nous restera à travailler sur la fréquence des rames en vue de l'arrivée d'Eole. Se déplacer en train est un moyen écologique, durable et limitant le réchauffement climatique (et palliant aux récentes difficultés à trouver du carburant).

Je remercie chaleureusement Mme Vasudevan et M. Gauthier, nos interlocuteurs de SNCF Réseau, pour leur sens de l'écoute, du compromis et le respect de leurs engagements.



Olivier LEPRÊTRE

*1^{er} adjoint au Maire,
délégué à l'initiative citoyenne,
à l'emploi et au transport*

À VOS AGENDAS

**Les samedis
19 novembre
et 7 janvier**



**La municipalité
à votre écoute**

L'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers. Vos questions, suggestions, remarques de toutes natures nous permettent d'être à l'écoute de vos interrogations et de vos attentes, d'y répondre et de les prendre en compte en vue d'actions futures.

Hommage à Philippe DELOULAY



Notre ami, notre soutien inconditionnel, Philippe DELOULAY, nous a quittés subitement à l'âge de 89 ans.

Philippe est entré au Conseil Municipal en 1983 et y a siégé jusqu'en 2008. Il a effectué quatre mandats en tant qu'adjoint dont un en qualité de premier adjoint.

Indépendamment de ses délégations (le sport, les associations, la communication), Philippe était très présent et s'intéressait aux activités de ses collègues, non par ingérence, mais pour le plaisir d'aider et de conseiller.

Il a assuré tous ses mandats avec beaucoup de disponibilité et d'implication. Il était d'une grande probité, très attaché à l'équité. Nous nous souvenons encore des débats pour l'attribution des subventions aux associations. Philippe avait réussi à définir des règles pour les accorder. Il avait un grand respect des personnes engagées dans les associations et ne voulait pas les décourager.

Parallèlement à son statut d'élu, Philippe a été Président du Tennis Club de Maule et du COGEM, association créée à l'origine pour gérer les rencontres inter associatives. Ensuite, le COGEM a servi de support financier pour les activités jeunesse. Il a présidé en 2008 notre Comité de Soutien et a contribué à l'élection de notre équipe.

C'était également un grand passionné de photographie. Son appareil ne le quittait pas et il a immortalisé un nombre impressionnant d'événements Maulois.

Philippe a été un repère pour nombre d'entre nous. Son expérience, sa qualité d'écoute et sa bienveillance nous incitaient à aller vers lui. Nous avons beaucoup appris à ses côtés. Il savait aussi se montrer ferme et ne dérogeait jamais à ses convictions.

Nous ne pouvons pas évoquer Philippe sans avoir une pensée pour Louissette, son épouse, partie trop tôt, qui a présidé pendant des années l'association de l'ADMR et celle d'Actions pour le Savoir. Un couple uni et engagé pour le bien commun.

Nous partageons la peine de ses quatre enfants à qui nous adressons nos meilleures pensées et nos condoléances les plus sincères.

L'équipe municipale

État Civil

Naissances :

Emma MUNTEANU, le 15 juillet 2022

Mattia MORO, le 22 juillet 2022

Emilia ZUMPICCHIAT, le 23 juillet 2022

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

Mariages :

David LEVOY et Charlotte CLEMENT, le 04 juin 2022

Olivier GUÉRIN et Sandrine MICHOU, le 20 août 2022

Jefferson SALEM et Typhaine VOLMERANGE, le 27 août 2022

Thierry MASYS et Axelle LADROYE, le 10 septembre 2022

Robert MELCHER et Marie-Laurence GREZAUD, le 17 septembre 2022

Savinien LEBORGNE et Morgane RICHOUX, le 24 septembre 2022

Bruno COUSTENOBLE et Audry COLLOBER, le 24 septembre 2022

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

Décès :

Camille PRIEUR, le 31 juillet 2022, à l'âge de 90 ans

Dominique GERVAIS, le 16 juillet 2022, à l'âge de 63 ans

Pierre MARTIN, le 21 juillet 2022, à l'âge de 83 ans

Monique LE BAIL, veuve DOUMECQ-LACOSTE, le 08 août 2022, à l'âge de 91 ans

Odilie DEUSER, veuve FUMEX, le 26 août 2022, à l'âge de 82 ans

Monique SIROT, veuve LETORT, le 01 septembre 2022, à l'âge de 87 ans

Francis NOËL, le 26 août 2022, à l'âge de 77 ans

Geneviève PRÉVOST, le 06 septembre 2022, à l'âge de 94 ans

Micheline VYGADOULA, veuve VAQUIER, le 14 septembre 2022, à l'âge de 89 ans

Le conseil municipal présente ses condoléances à leurs proches.



Prime de chauffage 2022

Elle est attribuée aux Maulois âgés de 70 ans ou plus, ayant un impôt net sur le revenu inférieur ou égal à zéro (montant que vous retrouverez sur la 2^{ème} page de l'avis d'imposition).

Vous devrez remettre au bureau du CCAS, pour le lundi 21 novembre 2022, la copie des documents suivants :

- Pièce d'identité.
- Dernier avis d'imposition.
- RIB.
- Quittance de loyer ou, pour les propriétaires, justificatif de domicile.
- Bulletin d'inscription dûment rempli.

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA PRIME DE CHAUFFAGE 2022

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

Colis de Noël 2022

Ils sont attribués aux Maulois âgés de 70 ans ou plus, ayant un impôt net sur le revenu inférieur ou égal à zéro (montant que vous retrouverez sur la 2^{ème} page de l'avis d'imposition).

Vous devrez remettre au bureau du CCAS, pour le lundi 21 novembre 2022, la copie des documents suivants :

- Pièce d'identité.
- Dernier avis d'imposition.
- Quittance de loyer ou, pour les propriétaires, justificatif de domicile.
- Bulletin d'inscription dûment rempli.

Les colis seront livrés du lundi 12 décembre au vendredi 16 décembre 2022.

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE COLIS DE NOËL 2022

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse de livraison :

Tél :

Veuillez nous préciser les options souhaitées :

Solo (personne seule)

Sucré

Duo (couple)

Salé



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Éloïse MARTIN : 01 82 86 01 71
Annalisa COUSIN : 01 82 86 01 72



Sylvie BIGAY

*Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales,
aux seniors et à la petite enfance*

VIE MUNICIPALE

RÉTROSPECTIVES

Les Yvelines font leur cinéma Lundi 29 août

Nous remercions le département des Yvelines pour cette séance de cinéma en plein air. Grâce à la présence du foodtruck La Route des Crêpes, petits et grands ont pu apprécier leur pop-corn devant le film *Intouchables*.

Un grand merci également à la troupe *N'Danim* qui a ouvert la soirée en interprétant les musiques de nos films préférés.



Forum des associations Dimanche 4 septembre

70 associations étaient présentes en ce premier dimanche de septembre pour vous rencontrer et vous présenter leurs activités.



Concert Why Note & So' Samedi 22 octobre

Merci au groupe *Why Note* et à Sophie TÉNOT pour cette belle prestation musicale !



VIE MUNICIPALE

"À petit oiseau, petit nid"
Baptiste CANUS



"Mélanie"
Annick LIARD



RÉTROSPECTIVES

"Fin d'après-midi"
Michèle GUILLOT



Festiv'Arts Du 10 au 17 septembre

Félicitations aux 24 artistes qui ont exposé cette année. Bravo aux lauréats de cette 3^{ème} édition du Festiv'Arts !

"Bison"
Pascale CORDIER



"Portrait I"
Christine THIÉBAUT



"L'âme"
Stéphanie CAILLET



"La Galaxie dans l'Abstrait"
Cédric BARBIER



Festival de bande-dessinée Samedi 17 septembre

Après deux ans de restrictions, le Festival de BD était de retour à Maule ! L'occasion pour petits et grands de rencontrer les auteurs et illustrateurs présents !



VIE MUNICIPALE

RÉTROSPECTIVES

30 ANS DU JUMELAGE
entre Maule et Carnoustie
Samedi 8 octobre



© Marcel Mouquet



Animation de la matinée par un Pipe Band



Signature de la charte de confirmation de jumelage

Découverte du totem de jumelage



Pour fêter les 30 ans du jumelage, Maule a offert à Carnoustie un plateau à courrier à l'effigie des deux communes

Cérémonie d'anniversaire dans la cour de l'Espace culturel Marcel Tréboit



Feu d'artifice aux couleurs de l'Écosse



Vous avez des super pouvoirs alors n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de [Super-Assistantes Maternelles](#) !

Vous avez votre agrément ou vous souhaitez l'obtenir ?

Contactez-nous :

Crèche familiale de Maule : 01.82.86.01.73

Mail : creche@maule.fr

Patience

Dynamisme et
créativité

Écoute

Sens de
l'organisation



Nous pouvons vous aider à concrétiser votre projet !



CONTACT CRÈCHE : 01 82 86 01 73

Inscriptions, accueil et renseignements tous les jours
auprès de Véronique CHARRETIER et de Fabienne
LINARES de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Sylvie BIGAY
Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales,
aux seniors et à la petite
enfance

Programme du Marché de la Saint Nicolas



Samedi 3 décembre - 10h/20h

10h-10h30 : ouverture en musique avec la Batucada

10h30-11h : concert des petits violonistes (parvis de la mairie)

11h30-12h15 : déambulation féérique

14h15-15h : déambulation féérique

15h-15h30 : chorale enfants de Noël (parvis de la mairie)

15h30-16h15 : conte de la Saint-Nicolas (bibliothèque)

16h-17h : chorale de Noël (parvis de la mairie)

16h30 : chocolats chauds offerts aux enfants (tente restauration)

16h30-17h30 : ateliers scrapbooking (tente restauration)

18h-19h : concert de l'école de musique (église)

18h30-20h : chorale Mélow Women (parvis de la mairie)



Ville de
Maule

Dimanche 4 décembre - 11h/18h

11h-11h45 : déambulation des lutins

12h-13h : fanfare de Noël

14h-15h : fanfare de Noël

15h-15h45 : déambulation des lutins

16h30-17h30 : fanfare de Noël

17h30-18h : spectacle «cirque et feu» de la Compagnie Luminescence

Et tout au long du week-end

Promenades en calèche

Visites de Saint-Nicolas et de ses ânes

Atelier maquillage (salle Jean Monet)

Démonstrations de dentelles aux fuseaux et tissage (musée)

Ce programme peut être amené à évoluer.

Plus d'infos : www.maule.fr ou 01.30.90.49.12/17



Nous sommes à la recherche de bénévoles !

Le marché de la Saint-Nicolas est l'occasion d'apporter magie et émerveillement aux petits, comme aux grands. L'équipe organisatrice est donc à la recherche de bénévoles désirant s'impliquer dans la réussite de ce rendez-vous familial, en apportant notamment leur aide pour l'installation et la sécurisation de l'événement, et en partageant avec nous ce moment de rencontre et de convivialité.

Vous êtes volontaire ? Contactez-nous sur contact.mairie@maule.fr ou au 01.30.90.49.12/17

ACTUALITÉS JEUNESSE

FESTIV'ARTS



Le mercredi 14 septembre dernier, à l'occasion du Festiv'Arts, les enfants inscrits au Centre de Loisirs et à Planète Jeunes ont pu réaliser de jolies plaques décoratives en terre cuite.

Nous remercions chaleureusement Charlotte EYMA pour avoir animé ces ateliers.



Atelier de Poterie TERRE ÉMOI

Charlotte EYMA

7 bis rue des rosiers
78580 JUMEAUVILLE

contact@terreemoi.art - 07 60 53 78 02

Cours, stages et créations

- **Stages** : dimanches et vacances scolaires sur demande
- **Cours hebdomadaires** :
Adultes : vendredi de 19h30 à 22h
Enfants : samedi de 10h à 12h



3,2,1... Rentrez !

L'été indien était au rendez-vous de cette rentrée 2022 car c'est sous un beau ciel bleu que nos enfants ont regagné les bancs de leur école.

Mais le soleil était aussi sur les visages en ce jeudi 1^{er} septembre ! Tous étaient très heureux de se retrouver après la pause estivale pour reprendre le rythme scolaire.

La rentrée est toujours un moment particulier dans les esprits de nos petits, un mélange de curiosité, teinté d'une petite appréhension pour certains, et de mélancolie pour d'autres. Chacun d'entre nous garde un souvenir bien ancré dans son esprit, fait de moments particuliers qui font de ce jour un temps "suspendu", parfois inoubliable !

Cette année, l'absence de masques ou de règles de distanciation fut un vrai bonheur. Espérons que nous n'ayons plus à les remettre !

Le Maire Laurent RICHARD, Julie SOUCHU (responsable du service scolaire et périscolaire), Mélanie RAULT (conseillère municipale) et moi-même étions présents autour des familles pour accompagner chacun et chacune comme il se doit.

Nous avons été ravis d'accueillir les nouvelles enseignantes. Les tous petits, en maternelle, ont découvert un environnement particulièrement agréable grâce à l'ouverture d'une classe supplémentaire,

obtenue par les efforts de tous les acteurs concernés : inspection académique, enseignants, élus et fédérations de parents d'élèves.

Ainsi, les effectifs par classe annoncés à 32 ont pu descendre à 25 en moyenne avec, pour toutes les classes de maternelles, la présence d'une Atsem, ce qui est à souligner car désormais rare dans les autres communes !

Au total, 576 enfants sont scolarisés au travers des 4 établissements et 23 classes composées de 25 enfants en moyenne.

Notre service périscolaire n'est pas en reste avec 4 référents diplômés BAFD et 23 animateurs dévolus pour les temps du matin (25 %), du midi (80 %) et du soir (40 %).

À tous, nous souhaitons une belle année scolaire, riche d'apprentissages, de découvertes et d'échanges qui font la qualité de notre bien vivre ensemble à Maule.



Sylvain LANGLOIS

*Adjoint au Maire,
délégué aux affaires scolaires
et périscolaires*

Maulois depuis maintenant 12 ans, ancien président d'une fédération des parents d'élèves, je succède à Alain SENNEUR en tant qu'adjoint aux affaires scolaires, grâce à la confiance que m'a témoigné l'ensemble du Conseil Municipal, que je remercie chaleureusement, en me nommant à cette fonction.

C'est avec une grande motivation et le même état d'esprit qu'Alain SENNEUR que je poursuivrai son action, dans le respect de nos valeurs communes : l'intérêt général, l'écoute et le respect des principes fondamentaux qui font que l'École assure à nos enfants que "le meilleur est avenir".

De nombreux projets sont en cours : plan mercredis (ateliers tennis, anglais, nature, VTT), PEDT (Projet Éducatif Territorial) pour cinq ans en partenariat avec

la CAF et son accompagnement financier pour la mise en place d'actions concrètes visant à aider les familles sur des sujets comme l'alimentation, l'exposition aux écrans ou le stress. Une conférence sur ces thèmes s'est d'ailleurs déroulée le 27 septembre dernier.

L'été 2023 verra le début de la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil périscolaire à l'école Jean-Baptiste Charcot (200 m²).

J'aurai plaisir à vous informer régulièrement de tous ces sujets et bien d'autres encore dans les prochains Maule Contacts.

Bien à vous tous.

ACTUALITÉS JEUNESSE

S'INFORMER



En route pour la féerie de Noël avec Catherine, Jeanne, Micheline, Monique et Alain avec sa guitare

Mercredi 14 décembre

Pour conter et chanter Noël

Rendez-vous à 15h15 à la salle d'exposition
de l'espace culturel Marcel Tréboit
24 rue Quincampoix
Pour les enfants de 4 à 10 ans

Pour tout renseignement, vous pouvez
contacter le 01.30.90.9304



VACANCES : Du 19 Décembre 2022 au 2 Janvier 2023

INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 7 NOVEMBRE AU 4 DECEMBRE 2022

CCGM : DU 21 NOVEMBRE AU 4 DECEMBRE 2022

Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

Remplir la fiche sanitaire LILAS 2022-23 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates
que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour
de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en
compte.

**NE SUPPRIMEZ PAS VOS EMAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE.
Annulation sans facturation jusqu'au 4 Décembre maximum**

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès
de la direction du Centre de loisirs de Maule
Tel : 01.30.90.80.79

Illumination du sapin de Noël avec les enfants du périscolaire !

Les enfants inscrits sur les temps périscolaires
viendront décorer le grand sapin de la place du
Général de Gaulle avec les décorations qu'ils auront
réalisées avec leurs animateurs.

Rendez-vous le jeudi 1^{er} décembre à partir de 17h !



POSTES À POURVOIR

(Retrouvez la liste à jour sur <http://gem-emploi.org>)

Proche de Maule

Agent en charge des Espaces Verts
Aide-Soignant
Assistante Administrative
Auxiliaire de Crèche
Boulangier
Chef de Projet Marketing
Jardinier-Gardien
Préparateur de Commandes Drive
Vendeur en Bricolage

Proche de Feucherolles

Agent de Puériculture
Auxiliaire de Vie
Chargé de Clientèle, ADV & SAV
Coiffeur - Apprentissage
Clerc de Notaire
Garde d'Enfants à Domicile
Gestionnaire Comptable
Vendeur Epicerie, Arts de la Table

Proche de Saint-Nom-la-Bretèche

Animateur Péri-scolaire
Animatrice Service Jeunesse
Chauffeur Livreur Polyvalent
Chef de Culture Horticole
Distributeur de Prospectus
Graphiste
Ingénieur Service
Ouvrier d'Entretien Voirie et Assainissement

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans votre recherche !

Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous cherchez un emploi ou souhaitez en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?

Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formations, contrats en alternance, stages, emplois.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile
- ou trouver un stage, une alternance, un job d'été...

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.



CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

Retrouvez-nous aussi :

- sur le site internet : <http://gem-emploi.org>
- sur Facebook : GeM-Emploi
- sur Instagram : GeM Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous



La ferme de la Garenne : une histoire familiale

C'est à Maule, au 25 place du Général de Gaulle que nous rencontrons Valérie Duyck dans son tout nouveau magasin !

Installée dans l'Eure-et-Loir, dans la commune de Oulins, la ferme familiale céréalière fait pousser des céréales mais élève aussi des canards gras et des volailles nourries avec le grain produit sur l'exploitation. Toutes les volailles vivent en plein air et sont élevées dans la plus pure tradition, dans le respect de l'environnement. Tous ses produits sont fabriqués sur place en circuit très court : « Notre exploitation et notre laboratoire sont situés à Oulins et les produits issus de la ferme sont transformés sur place et commercialisés dans nos boutiques », explique Valérie DUYCK.

« Agriculteurs depuis plus de 30 ans, mon mari a repris la ferme de ses parents et ce n'est qu'en 2010 que je rejoins l'aventure familiale suite à une reconversion professionnelle en développant la partie commerciale de notre activité avec l'ouverture de trois boutiques : la première à Anet, la seconde à Montfort-L'amaury et maintenant une à Maule !

Je tiens à remercier très sincèrement les élus et le personnel municipal qui nous ont accueillis à bras ouvert et c'est vraiment ce qui a motivé notre décision de venir nous installer à Maule. Bien sûr, voir un bel ensemble de commerces de bouche et un centre-ville fréquenté et très dynamique ont participé aussi à notre décision. Les

commerçants ont été nombreux à nous aider pendant notre installation, c'était très appréciable.

Les Maulois ont été au rendez vous dès l'ouverture et nous avons été touchés par leur bienveillance et c'est avec un grand plaisir que nous avons retrouvé en boutique les premiers clients qui testaient nos spécialités sur le marché.

Nous sommes des éleveurs passionnés par notre métier et aimons beaucoup le contact direct avec le client. Nous avons toujours beaucoup de plaisir à leur raconter notre histoire et celles des produits que nous fabriquons.

Nous proposons également dans notre boutique des produits issus d'agriculteurs locaux. Nous créons des synergies afin de promouvoir nos productions respectives.

En résumé, donnez un sens à vos achats, mangez local !!!

Nous sommes ouverts le mercredi matin, jeudi après-midi et le vendredi et samedi toute la journée et nous faisons tout notre possible pour élargir nos horaires d'ouverture. »

Prochaines ouvertures à Maule :

- Une galerie d'art rue du pressoir
- Une superette à l'angle de la rue d'Orléans et de la rue Maurice Berteaux.
- Et un changement d'adresse pour le Talon de Maule qui a déménagé au 19 place du Général de

Pour l'agence de communication Constellation : chaque jour est un évènement !

Après avoir ouvert son agence de communication, il y a 25 ans, Aude Vermont installe son activité à Maule et, plus précisément, à proximité de la gare. Elle bénéficie d'une vue exceptionnelle de notre commune : « c'est un vrai plaisir de venir travailler dans ce cadre. »

Mais retournons à ses débuts !

« Après mes études, je suis partie travailler pour l'ambassade de France en Roumanie, où j'ai organisé un évènement pour promouvoir la Roumanie auprès d'entreprises françaises. Cette expérience enrichissante m'a stimulée à créer mon agence à seulement 24 ans. J'ai toujours eu un excellent sens du contact et une créativité très pointue. Ces deux aspects de ma personnalité m'ont permis de continuer à exister jusqu'à aujourd'hui ! »

« J'ai maintenu le cap, malgré les crises, grâce à mes excellents liens avec mes clients. Je privilégie chaque problématique et lui donne une réponse unique. Ne restant jamais sur mes acquis, j'adore inventer des formats d'évènements singuliers. On arrive toujours à réaliser des choses impactantes. »

Celle dont la devise est « chaque jour est un évènement » se démarque en portant toujours deux chaussures n'ayant pas la même couleur. « Je mets un point d'honneur à avoir une très bonne relation avec mes prestataires et mes clients. Il faut qu'elle soit humaine, professionnelle et joyeuse ! C'est primordial et essentiel. »

Aujourd'hui spécialisée dans la production événementielle et dans la production de contenu audiovisuel (film entreprise/clip et interview), la communication digitale, papier et le management d'équipe, Aude recherche des prestataires parmi les acteurs locaux pour bien redémarrer son activité après la pandémie et pour développer des évènements de proximité en réalisant des partenariats locaux.



TOUT SAVOIR SUR LE MONTAGE DE VOTRE
BUSINESS PLAN ET LE FINANCEMENT DE VOTRE PROJET

Les petits dej' de la création d'entreprise

Le mardi 13 décembre 2022 / 09H00-11H00
Mairie de Maule
Place de la Mairie, 78580 Maule

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :
FINANCEMENT@INITIATIVE-SEINEYVELINES.COM

La co-organisation de cette réunion par Initiative Seine Yvelines et BGE Yvelines vise à informer des porteurs de projets de création ou développement d'entreprise du territoire.

- BGE Yvelines, qui accompagne et forme les porteurs de projets de l'idée jusqu'à la création de l'entreprise, ainsi que les jeunes dirigeants.

- Initiative Seine Yvelines, qui a pour mission de financer et accompagner les entrepreneurs en leur octroyant des prêts d'honneur à taux 0% afin de donner l'impulsion financière nécessaire pour faire basculer un projet en entreprise.

BGE Yvelines et Initiative Seine Yvelines, par leur complémentarité, pourront apporter un premier niveau d'information aux entrepreneurs présents, avec le concours de notre association intercommunale Gem Emploi.

Vos impôts communaux au titre de 2021

Comme vous le savez, depuis 10 ans, la commune a dû faire face à une baisse de ses dotations provenant de l'État. Parallèlement, en 2021, elle a souhaité améliorer de façon durable ses services à la population (prestations supplémentaires de nettoyage de la voirie et d'entretien des espaces verts, de la sécurité et de la protection de tous et notamment le partage de l'espace public ainsi que le respect des règles de stationnement). Ces nouveaux services pérennes entraînent une hausse de dépenses de fonctionnement récurrentes. Afin de financer ces deux phénomènes conjugués, la commune n'a eu d'autre choix que d'augmenter en 2021 le taux de la taxe foncière (+57 € en moyenne par foyer fiscal) en 2021, seul impôt restant géré par les communes.

Cet ajustement de taux a été indolore pour les Maulois puisque 56% des administrés ne paient plus de taxe d'habitation depuis 2021 et les 44% restants ont connu une baisse de 30% de leur taxe d'habitation, soit une économie allant de 300 € à 1 000 € par habitant selon les cas.

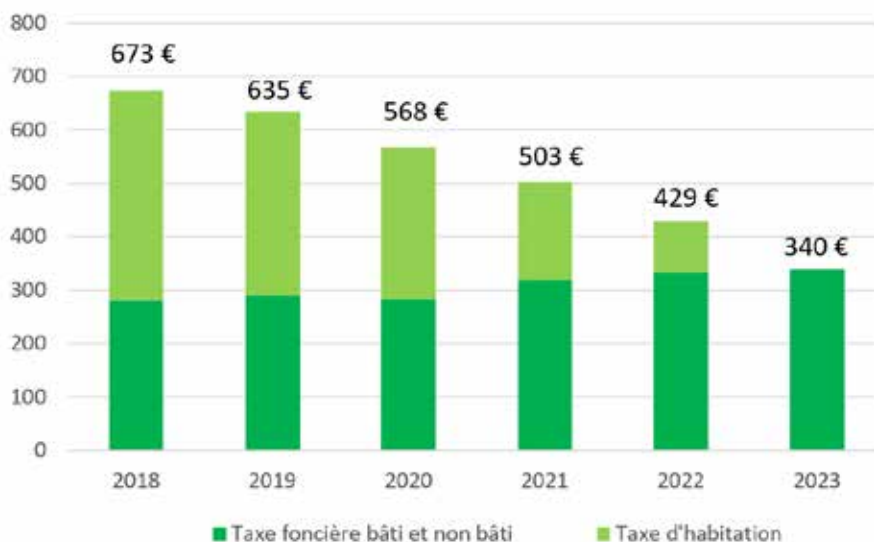
Fiscalité 2022

0% Pour 2022, il n'y a eu aucune hausse de taux de taxe foncière décidée par la commune.

De plus, les Maulois payant encore une taxe d'habitation connaissent en 2021 une baisse de 65% de la taxe et n'en paieront plus du tout à compter de 2023. La redevance audiovisuelle est également supprimée pour tous les administrés à compter de 2022.

L'augmentation constatée de la taxe foncière en 2022 correspond uniquement à la revalorisation de 3,5% des bases locatives, décidée par l'État lors du vote de la loi des finances, qui détermine son budget. Elle fixe les éléments de calcul de l'impôt.

Vous trouverez ci-dessous l'évolution de l'impôt communal moyen payé par habitant.





Du nouveau à la maison médicale

Un quatrième médecin généraliste, petit tour d'horizon sur l'actualité dans notre maison médicale :

Arrivée du Docteur Valérie BIVAS-DARRIGOL

Notre 4^{ème} médecin commence à débiller ses cartons au sein de son tout nouveau cabinet à la Maison Médicale de Maule.

En plus de son diplôme en médecine générale, le Dr Valérie BIVAS DARRIGOL est spécialisée en médecine d'urgence, cancérologie et psychothérapie.

Elle est présente tous les jours du lundi au vendredi sur rendez-vous. Visites et téléconsultations possibles.

La prise de rendez-vous se réalise uniquement sur l'application ou le site internet Doctolib (<https://doctolib.fr>).

Inauguration de la Maison Médicale Territoriale en présence de Jehan-Eric WINCKLER, sous-préfet de Saint-Germain-en-laye, Pierre BEDIER, Président du Conseil Département des Yvelines, Laurent RICHARD, Maire de Maule et vice-président du Conseil Départemental délégué à la santé, Suzanne JAUNET, conseillère départementale, Diane PETTER, Directrice Générale des Hôpitaux de Poissy Saint Germain, Meulan Les Mureaux et Mantes-la-Jolie, ainsi qu'une majorité des professionnels de santé exerçant dans la Maison.

Comment prendre rendez-vous avec vos médecins généralistes ?

Nous rappelons que l'ensemble des rendez-vous se prennent directement avec votre praticien, soit sur l'application ou le site internet **Doctolib**, soit en téléphonant directement à son cabinet :

- Dr Dos Santos : 01 30 10 94 32
- Dr Hermouet : 01 30 90 80 23 ou 06 45 42 31 63

Pour le reste des professionnels de santé de la maison médicale, la prise de rendez-vous se fait uniquement sur l'application ou le site internet Doctolib.

À partir du 1^{er} janvier 2023, l'ensemble de vos rendez-vous devront être pris sur l'application ou le site internet Doctolib.

Le numéro de téléphone de l'accueil n'est pas destiné à la prise de rendez-vous.

Merci de ne pas l'utiliser à cet effet.

Au pied du mur !

Depuis plusieurs années nous sommes avertis de l'évolution de notre monde et du risque imminent de modifications irréversibles de ce dernier.

Cette année, la canicule et la sécheresse, en lien avec le dérèglement climatique, mais aussi les conséquences de la guerre en Ukraine sur les énergies, nous mettent au pied du mur de la modération ou encore de la sobriété énergétique... Cette modération va à l'encontre de notre société de consommation au sein de laquelle nous évoluons depuis les différentes révolutions industrielles mais, surtout, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Il faut aussi reconnaître que ces époques ont été marquées par des progrès scientifiques majeurs qui concourent peu ou prou à l'amélioration de nos conditions de vie et de santé, comme le montrent l'évolution de l'espérance de vie et de la qualité de vie en Europe.

Toutefois, nous sommes depuis une cinquantaine d'années dans un monde qui prône la surconsommation, baignés que nous sommes dans un univers de publicité agressive permanente, insidieuse ou explicite, omniprésente.



Quelques actions mises en place dans la commune :

- Organisation de matinées écocitoyennes d'information et de participation.
- Bannissement, avant même les obligations réglementaires, des produits phyto sanitaires.
- Isolation de la majeure partie des bâtiments communaux.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur l'école René Coty.
- Achat d'une électricité "verte" (d'origines éolienne, hydraulique, solaire, géothermique ou issue de la biomasse) pour 100% de notre consommation communale.
- Aide à l'achat de vélos à assistance électrique.
 - Orientation d'une partie des aliments des cantines vers de l'alimentation bio.



Depuis six mois, nous avons réduit l'éclairage nocturne dans certains quartiers.

Le bilan de février à août 2022 :

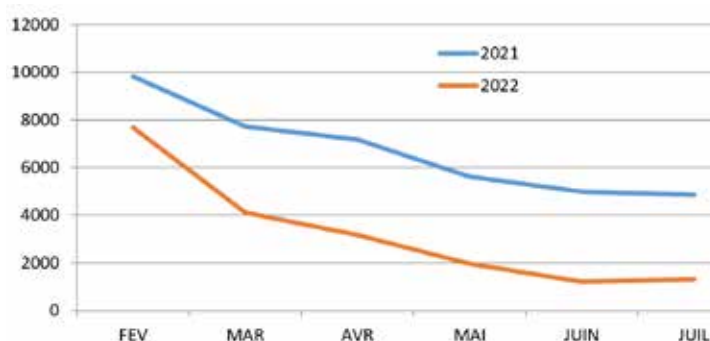
50% de baisse de la consommation (soit 20 000k Wh)

1400 € d'économie (soit 20% du coût par rapport à 2021). Cette économie sera bien supérieure en 2023 car les tarifs de l'électricité ont grandement augmenté en 2022.

Il est évident que toutes ces actions demandent à être amplifiées et doivent répondre aux objectifs du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) intercommunal.

D'ici la fin d'année 2022 la majorité de la commune profitera de la réduction de l'éclairage.

Évolution des consommations électriques de quatre armoires de commande en kWh (comparaison 2021/2022 des périodes identiques avant et après extinction nocturne des éclairages publics).



Mais que pouvons-nous faire, chacun d'entre nous, pour répondre à cet impératif de sobriété ?

1. Réduire notre consommation énergétique directe

- **Électricité et gaz** : pensons à éteindre les éclairages inutiles et les veilleuses, isolons mieux nos logements, chauffons à 19°C...
- **Essence** : réduisons l'usage de nos voitures, motos... En favorisant les moyens de déplacement doux, comme la marche à pied, le vélo ou le co-voiturage.

2. Réduire nos consommations énergétiques indirectes

- **Alimentation** : achetons plus « local » et bio, diminuons notre consommation de viande bovine (grosse consommatrice d'eau et d'énergie).
- **Consommation** : limitons nos achats au nécessaire afin de ne pas jeter, pensons que certaines choses peuvent avoir une deuxième vie en utilisant le troc ou le don (comme avec la Vestiboutique de la Croix-Rouge ou la page Facebook "Don et Troc à Maule" par exemple).



Bien sûr, cela demande des efforts et quelques dépenses supplémentaires... Mais, avec l'augmentation de la facture énergétique, actuellement contenue par l'État (15% d'augmentation en janvier pour l'électricité, ce qui n'est pas le cas au Royaume-Uni ou dans d'autres pays avec parfois plus de 100% d'augmentation, et 300% pour le gaz), et avec les aides dont on peut bénéficier suivant nos revenus (attention aux escrocs), il y a des possibilités de « rentabiliser financièrement » ces investissements tout en diminuant notre impact sur le dérèglement climatique !



Jean-Christophe SÉGUIER
*Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement, au
sport, à la santé et au handicap*



Quelques aides pouvant vous aider, à terme, à faire des économies d'énergie... Et donc sur vos factures 👍

L'État propose plusieurs aides à la rénovation des logements afin d'accompagner efficacement l'éradication des "passoires" thermiques.

Ma Prime Rénov'

Cette aide vous permet de financer vos travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique. Vous pourrez ainsi améliorer le confort de votre logement contre le froid, l'humidité ou la canicule et donc faire des économies sur vos factures de chauffage et participer à l'effort collectif pour lutter contre le réchauffement climatique.

Pour bénéficier de cette aide, rendez-vous sur : <https://www.maprimerenov.gouv.fr>

Plus d'informations dans le Maule Contacts de janvier-février 2022

Prime à la conversion et bonus écologique

Ces aides vous permettent d'acheter ou de louer un véhicule peu polluant, en échange de la mise au rebut de votre véhicule diesel. Vous pouvez aussi bénéficier d'une aide importante pour l'achat d'un vélo électrique (de 400€ à 3000€).

Pour bénéficier de cette aide, vous pouvez en faire la demande à votre concessionnaire ou directement sur : <https://www.primealaconversion.gouv.fr>

PRÉSERVER

Broyage des sapins de Noël

Du 2 au 27 janvier 2023, la municipalité mettra en place des zones de dépôts de vos sapins.

Seuls les vrais sapins, **sans flochage, sans leurs décorations et sans sac plastique**, pourront être déposés sur les dix points de collecte de Maule, dont vous retrouverez la liste sur la carte ci-dessous.

Nous vous remercions de bien respecter ces consignes ainsi que les zones de dépôts (qui seront signalées par des barrières) afin que nos services techniques puissent aisément ramasser et broyer vos sapins.

Donnons une seconde vie à nos sapins de Noël !



10 points de collecte à votre disposition du 2 au 27 janvier 2023

- Rue Lenoir
- Rue de la Bergerie
- Sente de la Cauchoiserie
- Place Henri Dunant
- Avenue du Pré Rollet
- Boulevard des Fossés
- Rue du Moulin à Papier
- Rue de Mareil
- Côte de Beulle
- Rue d'Agnou

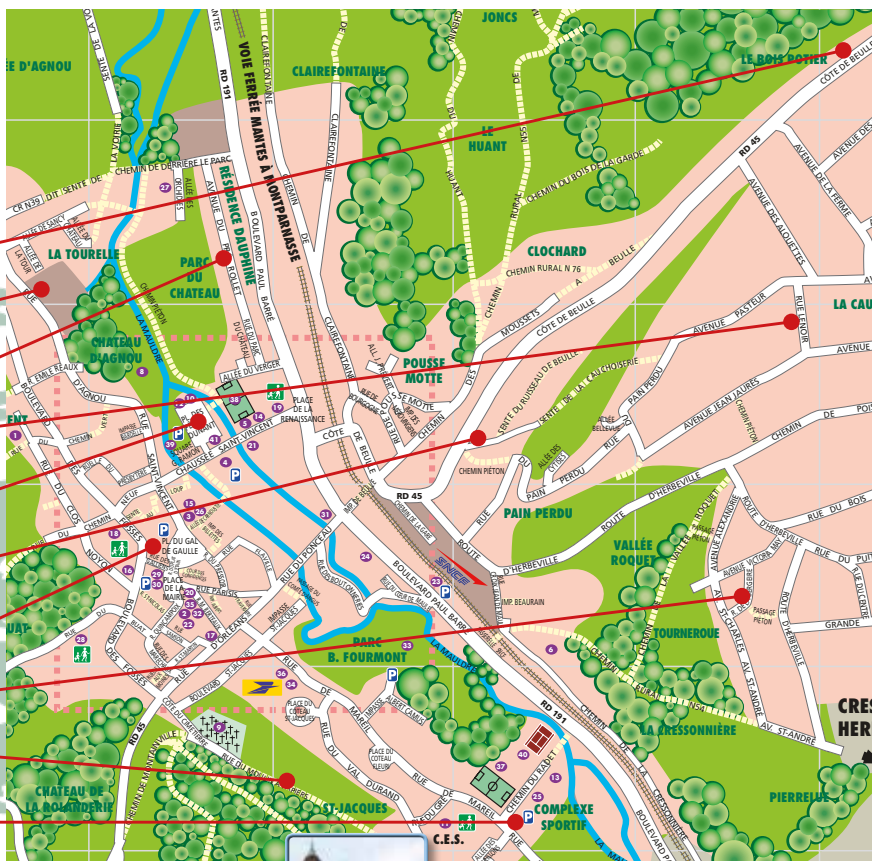


Ville de Maule

Plus d'informations : www.maule.fr ou contact.mairie@maule.fr

Plan des points de collecte des sapins de Noël

- Côte de Beulle
- Rue d'Agnou
- Avenue du Pré Rollet
- Rue Lenoir
- Place Henri Dunant
- Sente de la Cauchoiserie
- Boulevard des Fossés
- Rue de la Bergerie
- Rue du Moulin à Papier
- Rue de Mareil





Apparition de fissures sur certaines maisons liée au phénomène de sécheresse/réhydratation des sols argileux

La présence de sols argileux peut expliquer l'apparition de ces fissures. Sous l'effet de la sécheresse, puis de la réhydratation, des déformations de la surface de ces sols peuvent apparaître, entraînant notamment l'apparition de fissures sur les maisons.

Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle :

La demande communale de reconnaissance de "l'état de catastrophe naturelle" au titre de la sécheresse 2021 a été rejetée par la commission interministérielle en septembre 2022 et la décision a été notifiée à la commune en octobre 2022. La commune effectuera une nouvelle demande au titre de la sécheresse 2022 en mars 2023.

Votre habitation a été affectée ?

Si votre habitation a été affectée par des désordres consécutifs à des mouvements de terrain liés au phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols argileux, nous vous invitons à écrire une lettre adressée à Monsieur le Maire, dans laquelle sera exposée votre situation. N'oubliez pas d'indiquer de manière lisible votre numéro de portable et votre email. Vous

pouvez également joindre des photographies si vous le souhaitez.

L'état de catastrophe naturelle : comment ça marche ?

L'examen de notre demande sera réalisé sur la base d'un rapport d'expertise climatologique qui doit être établi par Météo France sur une année calendaire.

L'instruction de notre demande ne pourra intervenir avant le premier semestre 2023.

Dans le courant du deuxième semestre 2023, une commission interministérielle prononcera un avis sur l'événement et l'opportunité du classement en état de catastrophe naturelle.

Si l'état de catastrophe naturelle est avéré, un arrêté sera signé par les ministres concernés et publié au Journal Officiel de la République.

Taille de vos haies : les bons gestes !

! Avant tout, pensez "nidification" et "croissance de vos arbustes".

Pour cela, il est conseillé de ne tailler vos haies que deux fois dans l'année : l'une en fin d'hiver (avant le 15 mars) et l'autre en septembre-octobre.



Attention à l'élagage sévère de vos arbres !

L'élagage sévère consiste à couper des branches de gros diamètre ou à amputer le tronc, sans respecter la biologie de l'arbre.

Cette pratique peut provoquer la dégradation de l'arbre, l'apparition de champignons et entraîner son abattage prématuré.

Privilégiez les entreprises pratiquant la taille douce ! **25**

VOLLEY-BALL MAULOIS IN THE DARK

Au profit d'une association

Les petits pieds en équilibre

19 NOVEMBRE 2022

20h au gymnase Desmaison à Maule



EQUIPE 4x4 MIXTE



INSCRIPTIONS : volleyballmaulois@gmail.com - 06.08.93.96.23

À partir de 50€ par équipe*

Places limitées

Vêtements fluos ou blancs conseillés

Buvette, DJ et maquillage fluorescent sur place

Bénéfices entièrement reversés à l'association



** 50€ minimum, suppléments acceptés : reversés à l'association*

Résultats USM Cyclisme

Sur la saison 2021/2022, l'USM Cyclisme est classé 3^{ème} des clubs de cyclo-cross, juste après l'US Métro de Paris et le Parisis Athlétic Club de Sannois.

Félicitations à eux !



Rando Maule : inauguration du babyfoot

Le 27 juin 2022 a eu lieu l'inauguration du babyfoot offert au service de pédiatrie de jour de l'Hôpital de Poissy/Saint-Germain, par les organisateurs de la RANDO MAULE 2021.

En présence des médecins, des infirmières et de la direction du CHIPS, les représentants du CTM, de ASMGVRP, de l'ASM et de la ville de Maule ont apposé une plaque sur ce magnifique babyfoot qui est à la disposition des enfants hospitalisés et de leurs familles au sein de l'hôpital de jour pédiatrique. Cela permet à ces petits malades de s'amuser même pendant les traitements qu'ils reçoivent et, nous le savons, d'améliorer ainsi l'efficacité de ces traitements.

Cette année, les bénéficiaires de la RANDO MAULE 2022 seront destinés à améliorer la qualité d'accueil des enfants dans le service de pédopsychiatrie de nos hôpitaux (Poissy/Saint-Germain, Mantes, Meulan). Merci pour votre participation à cette journée du 30 octobre !



Maule souhaite la bienvenue aux randonneurs !

À pied, à cheval ou à vélo, les randonneurs peuvent profiter, sur le parcours du PR 20, d'une fontaine d'eau de la ville (située à l'angle de la rue d'Orléans et du boulevard des Fossés).

Un robinet spécial permet de ne pas gaspiller l'eau... Mais ces randonneurs peuvent aussi profiter des trois bars de notre ville !





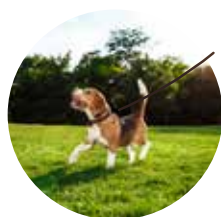
Les bons gestes

Le civisme, ce sont tous ces petits gestes qui ne coûtent rien mais qui rendent la vie agréable pour tous.

Respectez-vous !

Respectez-nous !

Respect pour tous !



Respect de l'espace public

Gardez vos chiens en laisse dans les lieux avec du public. Ramassez leurs déjections et limitez leurs aboiements.



Respect de tous les usagers de la route

Faites attention aux piétons et aux cyclistes, roulez moins vite et ne stationnez pas n'importe où.



Respect de la nature

Emballage, mégots, ne jetez rien par terre ! Ramenez vos emballages pour les jeter chez vous.

Pensez courtoisie !



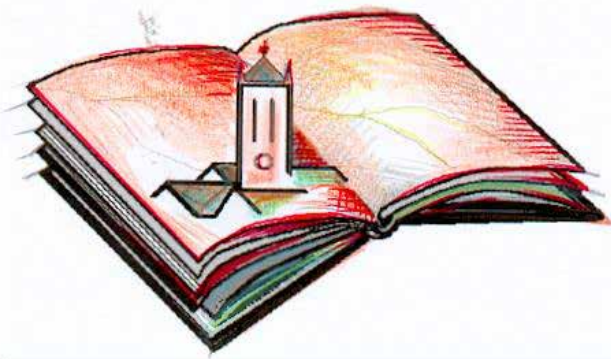
Dans la rue, les commerces, au volant, sur les réseaux sociaux...



Respect de vos voisins

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant : les horaires autorisés pour les nuisances sonores sont à respecter.

LA BIENNALE DU LIVRE

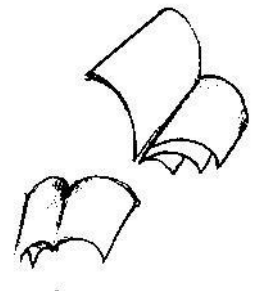


14^{ÈME} SALON du LIVRE

à MAULE

40 auteurs vous attendent.

Venez les rencontrer.



Ils vous dédicaceront leurs livres :
roman, policiers, poésie, histoire, témoignages
et...de merveilleux livres pour enfants.

Arrêtez-vous chez « *Thé l'artiste* »,
un moment de convivialité
pour un café ou un thé gourmand
Catalogue des ouvrages présentés à disposition.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

10h 12h30 - 14h 18h00

Salle des Fêtes « Les 2 Scènes »



ENTREE LIBRE

☎ 06 12 93 41 50



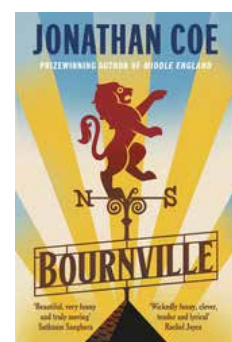
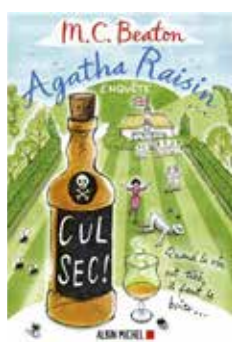
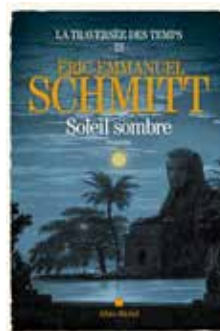


CULTURE

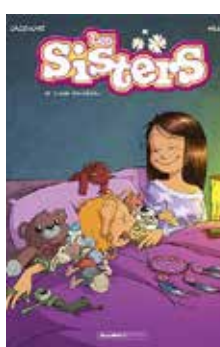
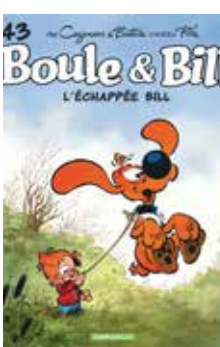
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Du côté des adultes



Du côté des enfants et des ados



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE

Céline RALLON
Responsable de la bibliothèque municipale
☎ 06.63.56.18.94

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00
Tarif annuel : 10 € par personne



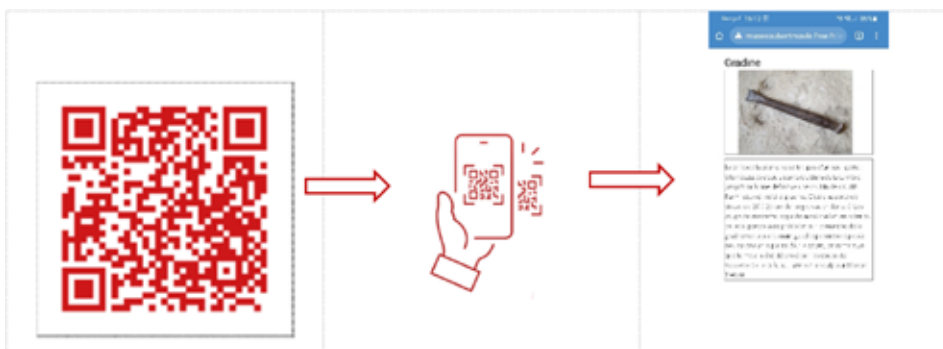
Musée Victor Aubert

LES QR-CODES ARRIVENT AU MUSÉE !

L'ACIME, à qui est confiée l'animation du musée, vous propose une nouvelle approche des collections : muni de votre téléphone, vous aurez la possibilité de scanner des QR-codes. Automatiquement, photos et commentaires apparaîtront sur votre écran.

Pour cela, n'oubliez pas d'installer un lecteur de QR-codes, soit sur Apple Store, soit sur Play Store. À l'issue de l'installation, lancez l'application.

Et pourquoi ne pas essayer dès maintenant ?



**Rendez-vous au musée :
une cinquantaine de QR-
codes sont installés,
d'autres suivront !**

MARCHÉ DE LA SAINT-NICOLAS

Elles sont de retour : dentellières et brodeuses de 10h à 18h et tisserande de 14h à 16h.

Les unes et les autres perpétuent un savoir-faire ancestral, élément d'un patrimoine qui s'inscrit dans celui des collections du musée.

LES DENTELLIÈRES REBELLES réaliseront sur place leurs ouvrages et vous donneront toutes les explications sur leurs techniques.

LA TISSERANDE GWENDOLINE proposera des ateliers aux enfants.

DERNIERS JOURS

Pour l'exposition "Les Maule d'Écosse et leurs descendants" que l'actualité a rejointe puisque la reine Elisabeth est une descendante de nos barons !

Odette COSYNS

Chargée de mission Patrimoine et Musée
Vice-Présidente de l'ACIME

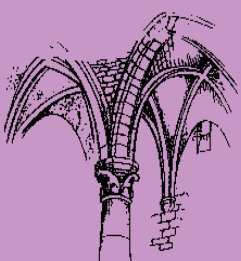
À l'occasion du marché de la Saint-Nicolas : visite commentée du musée en continu. Le musée sera ouvert le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 11h à 18h.

Le musée vous ouvre ses portes de 14h30 à 17h30 chaque mercredi et le samedi 5 et le dimanche 6 novembre.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
<http://museeaubertmaule.free.fr> ou 01.30.90.61.49

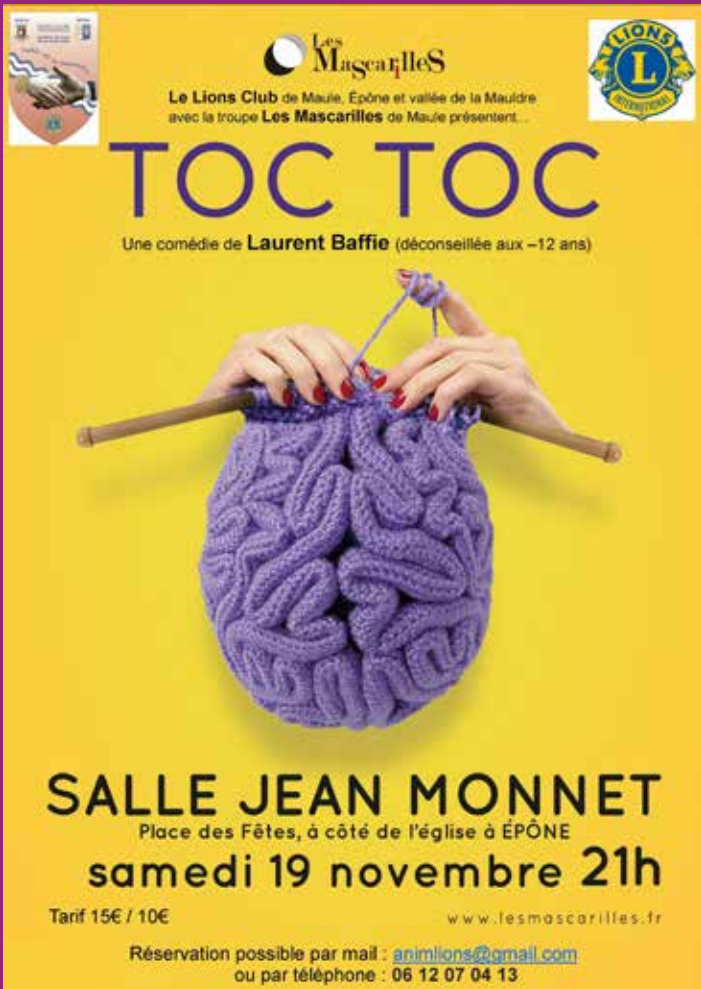


visitez le site du
Musée



VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER



Les Mascarilles
Le Lions Club de Maule, Épône et vallée de la Mauldre
avec la troupe Les Mascarilles de Maule présentent...

TOC TOC

Une comédie de Laurent Baffie (déconseillée aux -12 ans)

SALLE JEAN MONNET
Place des Fêtes, à côté de l'église à ÉPÔNE
samedi 19 novembre 21h

Tarif 15€ / 10€ www.lesmascarilles.fr

Réservation possible par mail : animlions@gmail.com
ou par téléphone : 06 12 07 04 13

Le Club de Maule, Épône et vallée de la
Mauldre
avec
La troupe Les Mascarilles de Maule

Vous présentent...
TOC TOC

Une comédie de Laurent Baffie

SALLE JEAN MONNET – Place des Fêtes, à côté
de l'église à ÉPÔNE

Le samedi 19 novembre à 21h00

Tarif : 15€ et 10€

Réservation possible par mail :

animlions@gmail.com

ou par téléphone : 06 17 84 67 16

ECOLE DE MUSIQUE
DE MAULE

CONCERT DE NOËL

SAMEDI 3 DECEMBRE
18 HEURES

Eglise St Nicolas Maule

ENTRÉE LIBRE



Comité de Jumelage de Maule
et de la Vallée de la Mauldre

Les 24 et 26 novembre prochains

ANIMATION CELTIQUE

Judi 24 Soirée cinéma écossais à Maule **19h00**
Salle des Deux Scènes

- Avec apéritif d'accueil.
- 19h30 : Courts-métrages sur l'Ecosse.
- Repas "Saveurs celtiques".
- A 21h15 : Film de Simon HUNTER (2017).

"EDIE" Séance en VO (1h42)

"Edith, en chemin vers son rêve."

Tarifs : adhérents 12€, externes 15€,
film seul 5€.

Samedi 26 Soirée St-Andrew **19h00**
à St-Germain-En-Laye

- Thème : dîner et danses écossaises.
- Inscription obligatoire avant le 21/11.
- Covoiturage possible.

Réservations : 06 10 10 66 90 ou michel.contet@wanadoo.fr



Réservez votre soirée pour « *La croisière abuse !* » en renvoyant le coupon ci-dessous accompagné de votre règlement à l'ordre de « **Les 3 Coups** » à :

Marilyn MERLE / LES 3 COUPS
10 Rue des Blondeaux - 28260 SOREL MOUSSEL

Vous pouvez également prendre des renseignements ou réserver en appelant le 06.62.82.20.49

Mme /M.
Adresse :
Tél. :
Courriel :

souhaite réserver pour « La croisière abuse ! » :

..... Places X 12€
..... Places X 8€ (-12ans & personnes en situation de handicap)

- VENDREDI 11 nov. 2022 (21H)
- SAMEDI 12 nov. 2022 (21H)
- DIMANCHE 13 nov. 2022 (15H)
- VENDREDI 18 nov. 2022 (21H)
- SAMEDI 19 nov. 2022 (21H)

SOIT UN TOTAL DE Euros



La croisière promettait pourtant d'être calme... Sur la publicité, était mentionné « un havre de paix sur un océan de sérénité »...! Hélas, ce sera loin d'être le cas pour nombre de passagers !

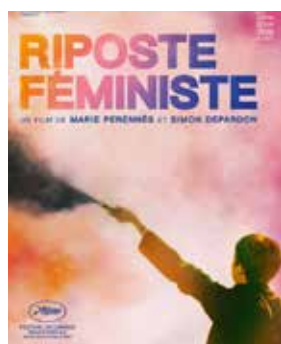
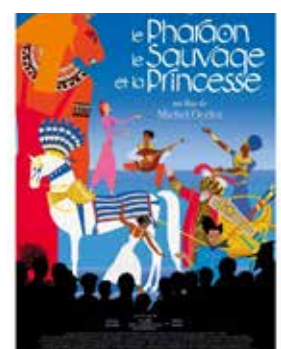
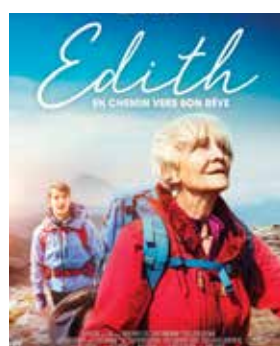
Vos places seront, comme d'habitude, à retirer à l'accueil le jour de votre réservation. À bientôt.

CC GALLY MAULDRE

VOTRE CINÉMA



Consultez le programme du cinéma sur les deux sites Internet :
<http://www.cinema-les2scenes.com> ou sur : www.cc-gallymauldre.fr



Cinéma intercommunal
«Les 2 Scènes»
Place Henri Dunant
78580 Maule
Tél.: 01 34 75 08 98
cinema@maule.fr



Au menu des Lulus

Si la période du COVID n'a pas été bénéfique pour beaucoup d'entre nous, pour Lucie et Lucile cela a été une véritable opportunité !

Déjà en binôme en 2014 pendant leur alternance au sein de la Maison Lenôtre à l'occasion de leur BTS, elles sont restées jusqu'à aujourd'hui en contact. Cette période de confinement a été propice à la réflexion et aux échanges, aboutissant le 8 juillet 2022 à l'ouverture de leur restaurant : la cuisine des Lulus dans l'ancienne Auberge de Montainville.

« Déjà, en 2014, on nous surnommait les Lulus, nous avons donc choisi de garder ce surnom d'équipe pour notre restaurant ». Lucile est aux cuisines et Lucie en salle, même si le duo peut les amener à se retrouver toutes les deux aux fourneaux si besoin est.

« Nous interchangeons nos postes pour qu'aucune de nous ne soit lésée, ayant chacune un penchant pour la cuisine, même si nous adorons toutes les deux discuter avec nos clients ! »

Et quels clients ! Beaucoup sont des habitués venant régulièrement. La carte est réalisée selon leurs envies mais aussi, bien entendu, selon la saison aussi !

« Nos plats sont élaborés avec des produits locaux dans la mesure du possible. Nous changeons notre carte toutes les semaines selon les demandes. Certains plats reviennent plus souvent que d'autres, comme l'agneau de 7h, la tarte au chocolat ou le riz au lait. Comme nous travaillons uniquement des aliments frais, notre carte est courte, ce qui permet un renouvellement hebdomadaire et une grande souplesse dans notre offre. »

« Nous sommes ravies de l'accueil dont nous avons bénéficié. Nous avons commencé doucement mais

sûrement, et nous sommes régulièrement au complet. » La cuisine des Lulus compte 25 couverts, dans une ambiance « bonne franquette » où des plats élaborés à la composition bien soignée sortent de la cuisine dans un espace lumineux et agréable. « On est décontracté avec nos clients car ils sont avenants et compréhensifs. Nous n'en sommes pas encore à déposer le plat sur la table mais presque avec nos habitués ».

Comptez entre 30 et 35€ pour la formule complète (entrée-plat-dessert) et 26€ avec le menu de la semaine. Les Lulus vous servent du jeudi au lundi, midi et soir !

Côté projets, le duo est en train de préparer également une partie hôtellerie avec cinq chambres. De plus, leur équipe cherche à s'agrandir et souhaite recruter une ou un serveur !



Plus d'infos au 09 73 21 01 92 ou sur restaurant@la-cuisine-les-lulus.fr

Horaires et jours d'ouverture :
ouvert de 12h - 14h et de 19h - 21h30
Fermé les mardis et mercredis

Plan Climat Air Énergie Territorial : déposez vos observations !

Vous pouvez désormais lire, commenter et rédiger vos propositions sur le PCAET de la C.C. Gally-Mauldre.

La mise à disposition se déroule du 24/10/2022 au 30/11/2022 par voie électronique sur le site internet de la Communauté de Communes Gally-Mauldre : www.cc-gallymauldre.fr, rubrique "Aménagement du Territoire / PCAET" ; ou en version papier au Pôle Aménagement, Environnement et Développement Économique de la Communauté de Communes Gally-Mauldre – 39 grande rue 78810 FEUCHEROLLES – aux horaires d'ouverture du service.

ESPACE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Non aux méthaniseurs sur notre communauté de communes

Le plan climat (PCAET) de notre « Interco » (Communauté de Communes) doit être validé. Vous pourrez donner votre avis par internet (ou par écrit en Mairie de Feucherolles), entre le 24 octobre et le 30 novembre.

Ce PCAET cherche à nous faire accepter des méthaniseurs présentés comme une énergie propre.

Participons en masse pour les refuser !

Ce qu'on ne vous dit pas :

- Les méthaniseurs ne fonctionnent pas seulement avec des déchets agricoles, mais avec du maïs, très gourmand en eau, et du colza, bourrés d'engrais et de pesticides (il n'y a plus de limites aux intrants car ces cultures n'ont plus de fonction alimentaire). Selon une étude européenne, si on inclut ce changement d'affectation des sols (passage d'une culture alimentaire à une culture énergétique), les agro-combustibles sont plus nuisibles pour le climat que le charbon.

- 80 % des méthaniseurs fuient. Si le méthane pur ne sent rien, l'odeur vient du H₂S qu'il contient. Les incidents ne sont pas tous déclarés car l'agriculteur doit alors faire appel à des instruments de détection extrêmement coûteux pour continuer l'exploitation.

- Une noria de camions arpente les routes pour acheminer les cultures jusqu'aux méthaniseurs.

- En 2018, grâce à un lobbying intense, les jus résiduels issus de la méthanisation (appelés digestats) ont quitté

la case « déchets ». Les agriculteurs épandent donc sans vergogne sur les champs ces liquides chargés de pesticides et d'engrais, qui émettent de l'ammoniac et du protoxyde d'azote (à l'odeur tenace de vomit), et qui polluent également les nappes phréatiques.

- Autres nuisances : les émissions de composés organiques volatils et d'odeurs en phase de stockage du substrat (irritations des yeux, de la peau, des poumons, etc.) et les émissions globales (méthane, ammoniac et odeurs) lors du stockage et du traitement du digestat.

Ce n'est pas après la mise en service de ces méthaniseurs qu'il faudra aller pleurer. Des procédures longues sont nécessaires pour tenter de les faire fermer. Agissons en amont. Donnons notre avis AVANT que le mal ne soit fait.

Il existe un méthaniseur sur Thoiry qui fonctionne mal car il est presque uniquement alimenté par les 11 000 Tonnes de lisiers annuels du zoo, trop pauvres en carbone. Pourquoi ne pas envoyer là-bas nos déchets verts et résidus agricoles, substrats carbonés, pour qu'il fonctionne mieux, sans se fourvoyer dans des cultures énergétiques pour en alimenter d'autres ?

Si les agriculteurs ont besoin d'un revenu supplémentaire, au lieu de s'embarquer dans ces usines à gaz, pourquoi ne pas équiper des hangars avec des panneaux solaires noirs mats, ce qui sera beaucoup plus respectueux des habitants ?

En savoir plus : Compte rendu n° 46 de la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale du 20 juin 2019.

Aline READ

Conseillère municipale

Pour la liste Santé Environnement

Liste Santé Environnement

Avec Générations citoyennes 2020, retrouvez la carte « France Nature Environnement » des accidents de méthaniseurs (déclarés).



William Falchetto

Conseiller municipal

Pour la liste Générations Citoyennes



RITMY



33^{es} Saisons Musicales

LOCO CELLO François SALQUE en trio



Crédit photo - Lyudoh Kaneko

M A U L E

Dimanche 22 janvier
Complexe "Les deux scènes" - 17 h 00



RÉSERVATIONS : ritmy.fr
INFORMATIONS - 06 60 85 88 80



Imprimé par www.Printoclock.com



Ville de
Maule

Fête du Beaujolais

Samedi 19 novembre

Marché de Maule

Menu des festivités

— Découverte du millésime 2022 —

Ouverture : 9h - 13h

Les commerçants du marché et
du centre-ville vous proposent :

- des animations
- des dégustations
- des paniers garnis à gagner

Plus d'informations : contact.mairie@maule.fr - 01 30 90 49 12/17

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé et doit être consommé avec modération

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas@maule.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre
PECKER tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche@maule.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin
(sur RDV) de 9h à 12h30

À NOTER

DON DE SANG
EN 1H
j'ai sauvé
3 VIES
et **VOUS?**
qu'attendez-vous ?

Don de sang
MAULE

Lundi 19 décembre
de 15h à 19h30

SALLE DES FÊTES
Place Henri Dunant

Collecte sur RDV :
mon-rdv-dondesang.efs.sang.fr

HORAIRES DES MESSES

NOVEMBRE		Samedi soir 18h00		Dimanche 10h30	18h00
TOUS LES SAINTS	1/11	10h30 Maule			
D.ORD 32	5/11	Aulnay/Mauldre	6/11	Maule	Beynes
D.ORD 33	12/11	Les Alluets	13/11	Maule	Beynes
LE CHRIST ROI	19/11	Bazemont	20/11	Maule	Beynes
D.AVENT 1	26/11	Montainville	27/11	Maule	Beynes
DECEMBRE		Samedi soir 18h00		Dimanche 10h30	18h00
D.AVENT 2	3/12	Mareil/Mauldre	4/12	Maule	Beynes
D.AVENT 3	10/12	Herbeville	11/12	Maule	Beynes
D.AVENT 4	17/12	Thiverval	18/12	Maule	Beynes
NATIVITE DU SEIGNEUR	24/12	18h Les Alluets	25/12	Maule	Beynes
		18h Beynes 21h Maule			
	31/12	Aulnay/Mauldre	1 ^{er} 01	Maule	Beynes





Ville de
Maule

Marché Saint Nicolas



3 et 4 décembre - Dès 10h
Place de la Mairie
MAULE



www.maule.fr 

contact.mairie@maule.fr

01 30 90 49 12/17